ConstruForce Canada

REGARD PROSPECTIF – CONSTRUCTION ET MAINTENANCE

Alb

ALBERTA

POINTS SAILLANTS 2023–2032

En 2022, le secteur de la construction de l'Alberta a été soutenu par la croissance enregistrée dans les secteurs résidentiel et non résidentiel. Une forte hausse dans la construction de nouvelles habitations, les grands projets en cours ainsi que la reprise des prix du pétrole et du gaz ont contribué à un rebond de la demande sur le marché de la construction.

D'après les prévisions 2023-2032 de ConstruForce Canada, l'emploi global dans le secteur de la construction restera stable en 2023. Par la suite, les segments prendront des orientations différentes. Les investissements dans le secteur résidentiel, et par conséquent l'emploi connexe, chuteront de façon continue jusqu'en 2032 par rapport aux niveaux élevés de 2022. Bien que la tendance en matière d'investissements dans les activités de rénovation soit à la hausse pendant la période de prévision, cette augmentation sera largement insuffisante pour compenser les pertes dans le segment des nouvelles habitations. L'emploi dans le secteur résidentiel devrait diminuer de 6 300 travailleurs (-10 %), l'ensemble des pertes touchant l'emploi dans la construction de nouvelles habitations (-7 000 travailleurs).

Parallèlement, l'emploi dans le secteur non résidentiel devrait atteindre un sommet d'ici 2030, tout juste sous la barre des 117 000 travailleurs. Cette hausse sera favorisée par les grands projets en cours dans les secteurs de la construction de routes et d'autoroutes, de la santé, de l'éducation du transport collectif et de la construction d'immeubles commerciaux et industriels, ainsi que par la croissance dans le secteur pétrolier et gazier. L'emploi augmentera de plus de 1 800 travailleurs sur l'ensemble de la période de prévision (soit une hausse de 2 % par rapport à 2022).

Au cours de la période de prévision, 4 900 travailleurs devraient s'ajouter à la population active du secteur de la construction albertain. En tenant compte du départ à la retraite prévu de 38 200 travailleurs, le secteur devra recruter et former 43 100 travailleurs supplémentaires.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI EN CONSTRUCTION EN 2022, ALBERTA

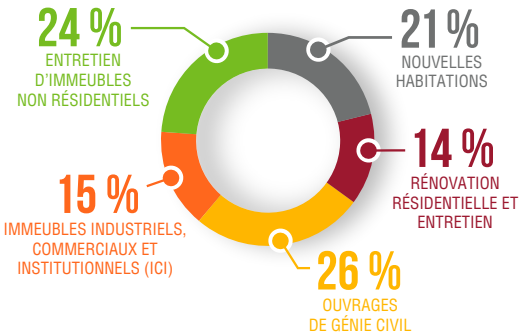

PERSPECTIVES SUR 10 ANS RELATIVES À LA MAIN-D'OEUVRE, ALBERTA

38 200 DÉPARTS À LA RETRAITE

38 000 NOUVEAUX VENUS

-4 400 (-2,5 %) CHANGEMENT DANS L'EMPLOI

TAUX DE CHÔMAGE MOYEN **8,7 %**

FAITS SAILLANTS

- L'emploi total dans le secteur de la construction devrait diminuer de 4 400 travailleurs sur la période de prévision. Les pertes seront concentrées dans le secteur résidentiel, et plus particulièrement dans la construction de nouvelles habitations.
- Les mises en chantier ont atteint un nouveau sommet avec plus de 37 000 unités en 2022, mais devraient chuter de façon continue pendant la période de prévision.
- L'entretien industriel (activités d'entretien et de fermeture d'usines) fera croître la demande de main-d'œuvre, compte tenu des besoins saisonniers au printemps et à l'automne et des difficultés de recrutement attendues pour certains métiers.
- Le secteur des sables bitumineux devrait recommencer à accroître son stock de capital productif d'ici 2024, et l'investissement de maintien devrait augmenter en conséquence.
- La construction d'immeubles commerciaux devrait augmenter de plus de 50 % pendant la période de prévision si, à moyen terme, la proposition de construction d'un nouvel aréna pour les Flames de Calgary et le projet de transformation du centre Arts Commons de Calgary sont tous deux acceptés.

Le système d'IMT de ConstruForce

ConstruForce Canada utilise un modèle prévisionnel fondé sur des scénarios pour évaluer les besoins en main-d'œuvre futurs des marchés de la construction industrielle lourde, de la construction résidentielle et de la construction non résidentielle. Le système d'information sur le marché du travail (IMT) effectue le suivi de 34 métiers et professions. Pour améliorer encore davantage la fiabilité du système, ConstruForce consulte les intervenants du secteur, notamment les groupes syndicaux, les entrepreneurs et les propriétaires, pour valider les hypothèses utilisées dans le cadre des scénarios et des listes de projets de construction, et il tente d'obtenir des données auprès des gouvernements sur des analyses connexes. L'information est ensuite présentée sous forme de cotes d'équilibre des conditions du marché du travail dans le but d'aider les employeurs du secteur à gérer leurs ressources humaines.

PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DE L'ALBERTA

En 2022, le secteur de la construction de l'Alberta a continué de montrer des signes de reprise après la pandémie. De fortes hausses des investissements dans les secteurs résidentiel et non résidentiel ont contribué à propulser les investissements globaux de 8 % par rapport à l'année 2021. La reprise pourrait cependant être de courte durée. Les investissements dans les nouvelles habitations devraient diminuer en raison des taux d'intérêt élevés actuels et un bref déclin des investissements dans le secteur non résidentiel est prévu, plusieurs grands projets touchant à leur fin.

Après une baisse significative de la croissance du PIB en 2020, la conjoncture économique en Alberta s'est améliorée en 2021, stimulée par la production et les exportations énergétiques. Les producteurs non classiques ont atteint des niveaux de production record en raison de la forte demande aux États-Unis. Ces facteurs, combinés à une forte migration intérieure, ont stimulé les dépenses de consommation et les investissements dans la construction résidentielle. La reprise s'est poursuivie à un rythme plus modéré en 2022. Le ralentissement économique mondial prévu devrait encore limiter la croissance en 2023, réduisant la demande d'exportation et érodant les dépenses de consommation. La croissance attendue de la production dans le secteur pétrolier devrait modérer partiellement cette hausse. Pendant l'ensemble de la période de prévision, la croissance s'établira aux environs de 2 % par année.

La reprise globale de l'Alberta a favorisé la croissance sur le marché de l'habitation. À près de 32 000 unités, les mises en chantier ont connu un fort rebond en 2021. Elles devraient largement dépasser les 37 000 unités en 2022. Ce rebond, associé à la croissance continue de l'activité de rénovation, a stimulé encore davantage les investissements dans le secteur résidentiel. Par conséquent, l'emploi a augmenté de 1 340 travailleurs (+2 %) en 2022. Dans le même temps, le secteur de la construction non résidentielle a gagné environ 4 000 travailleurs (+3 %), stimulé par les grands projets en cours et la hausse des travaux d'entretien dans le secteur industriel.

D'après les prévisions du rapport *Regard prospectif – Construction et maintenance 2023-2032* pour l'Alberta, l'emploi global dans le secteur de la construction devrait rester inchangé en 2023. Les investissements dans la construction diminueront à moyen terme, les investissements dans le secteur résidentiel chutant de façon continue jusqu'en 2031. La hausse des investissements dans le secteur non résidentiel pendant la période de prévision compensera en grande partie ces pertes. D'ici 2032, l'emploi dans le secteur de la construction diminuera de 4 400 travailleurs (-2,5 %) par rapport à 2022, et les pertes seront concentrées dans la construction résidentielle.

L'emploi dans le secteur résidentiel devrait baisser de 6 300 travailleurs (-10 %), l'ensemble des pertes touchant l'emploi dans la construction de nouvelles habitations (-7 000 travailleurs). Les segments de la rénovation et de l'entretien compteront 700 travailleurs de plus au total.

D'ici 2030, l'emploi dans le secteur non résidentiel devrait atteindre un sommet, juste sous la barre des 117 000 travailleurs, stimulé par la hausse des investissements dans le secteur pétrolier et gazier, ainsi que par les grands projets en cours dans les secteurs de la construction de routes et d'autoroutes, de la santé, de l'éducation, du transport collectif et de la construction d'immeubles commerciaux et industriels. D'ici la fin de la période de prévision, le secteur devrait croître d'un peu plus de 1 800 travailleurs (soit 2 % de plus qu'en 2022). Ces hausses se concerneront dans le secteur pétrolier et gazier et dans celui de la construction d'immeubles industriels, commerciaux et institutionnels (ICI).

La figure 1 montre l'évolution prévue de l'emploi dans les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle au cours de la période de prévision.

Figure 1 : Prévisions sur la croissance de l'emploi en construction, Alberta

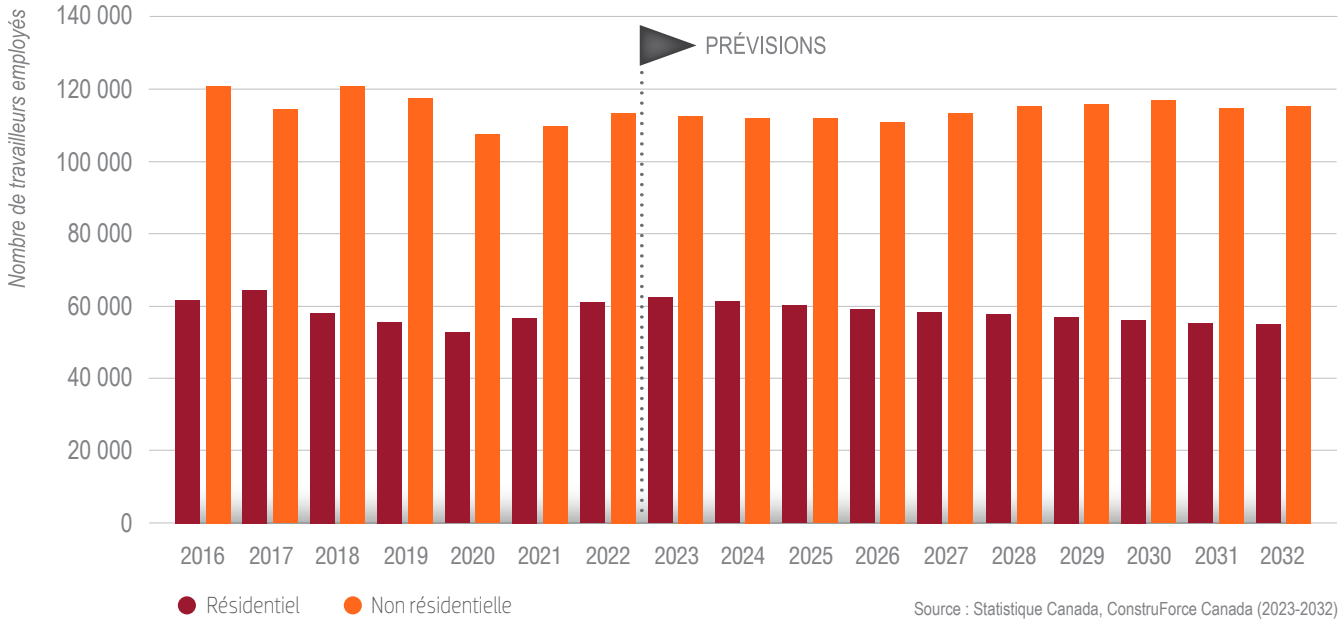

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)

Figure 2 : Répartition par âge de la population, Canada

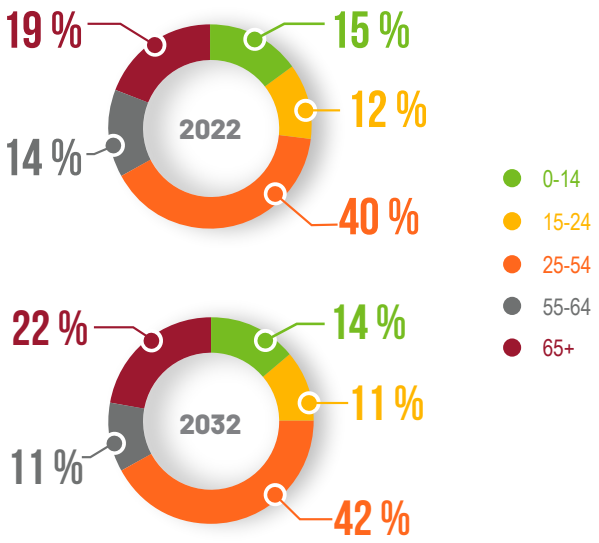

Source : ConstruForce Canada

Figure 3 : Répartition par âge de la population, Alberta

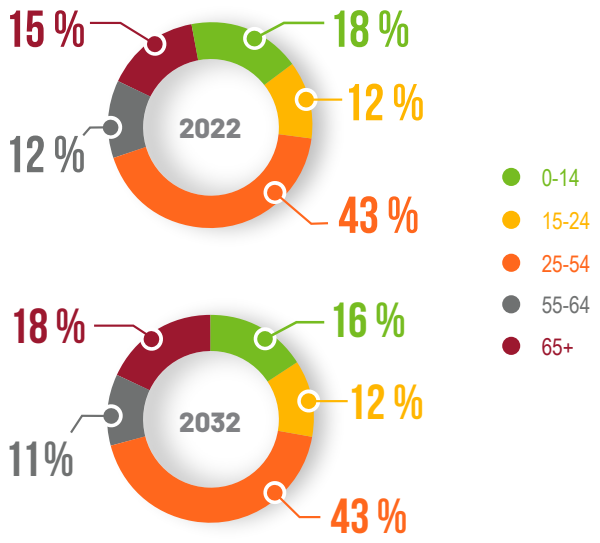

Source : ConstruForce Canada

DÉMOGRAPHIE : LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION CANADIENNE CRÉE DES DÉFIS EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE

Dans l'ensemble du pays, la part de la population active âgée de 65 ans ou plus, majoritairement retraitée, est passée de 15 % en 2012 à 19 % en 2022. Comme le montre la figure 2, elle devrait encore augmenter pour atteindre 22 % d'ici 2032.

La population active sera également confrontée à la diminution du nombre de jeunes. La proportion des personnes âgées de 15 à 24 ans dans la population nationale, c'est-à-dire celles qui sont sur le point d'entrer dans la population active, diminue. Elle est ainsi passée de 13 % en 2012 à 12 % en 2022, et devrait chuter à 11 % d'ici 2032.

Ces tendances entraîneront des difficultés de recrutement au sein de la population active dans tous les secteurs, y compris celui de la construction.

Il y a néanmoins de bonnes nouvelles. Les nouveaux objectifs fédéraux en matière d'immigration, annoncés en novembre 2022, prévoient l'arrivée de 465 000 résidents permanents en 2023, de 485 000 en 2024 et de 500 000 supplémentaires en 2025. Ces nouvelles cibles devraient favoriser une croissance accrue du principal groupe d'âge actif (personnes âgées de 25 à 54 ans) et contribuer à réduire la pression sur le marché du travail pendant la prochaine décennie. Elles pousseront également les industries locales à recruter davantage de nouveaux arrivants afin de soutenir les programmes de recrutement locaux traditionnels.

LA MIGRATION INTÉRIEURE FAVORISERA LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

La démographie de l'Alberta suit une tendance similaire. La figure 3 montre que les jeunes de 15 à 24 ans représentaient 12 % de la population de la province en 2022, une proportion qui devrait perdurer jusqu'en 2032. Parallèlement, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus, qui sont pour la plupart à la retraite, devrait passer de 15 % à 18 % sur la même période.

L'Alberta fait partie des rares provinces qui présentent un taux d'accroissement naturel de la population[1] positif. Sa population est plus jeune que dans la plupart des autres provinces et le nombre de naissances y dépasse le nombre de pertes de vie.

Comme la majeure partie des provinces, l'Alberta a connu une hausse significative des niveaux d'immigration en 2022 et a gagné plus de 52 000 habitants. La croissance démographique a également été alimentée par le retour de près de 12 000 résidents non permanents, dont beaucoup d'étudiants reprenant leurs études en présentiel. Bien qu'il semble peu probable que l'Alberta connaisse d'autres hausses similaires de l'immigration pendant le reste de la période de prévision, les niveaux devraient se maintenir aux environs de 50 000 personnes à moyen terme. Les cibles révisées du gouvernement fédéral en matière d'immigration favoriseront notamment cette situation.

Si la croissance démographique avait été ralentie par la migration interprovinciale ces dernières années, elle est redevenue nettement positive en 2022 grâce à la reprise de l'économie et au fait que

[1] Le **taux d'accroissement naturel de la population** désigne l'accroissement qui se produit quand le nombre de naissances dépasse celui des pertes de vie, ce qui donne un taux positif ou négatif.

Figure 4 : Sources de croissance démographique (%), Alberta

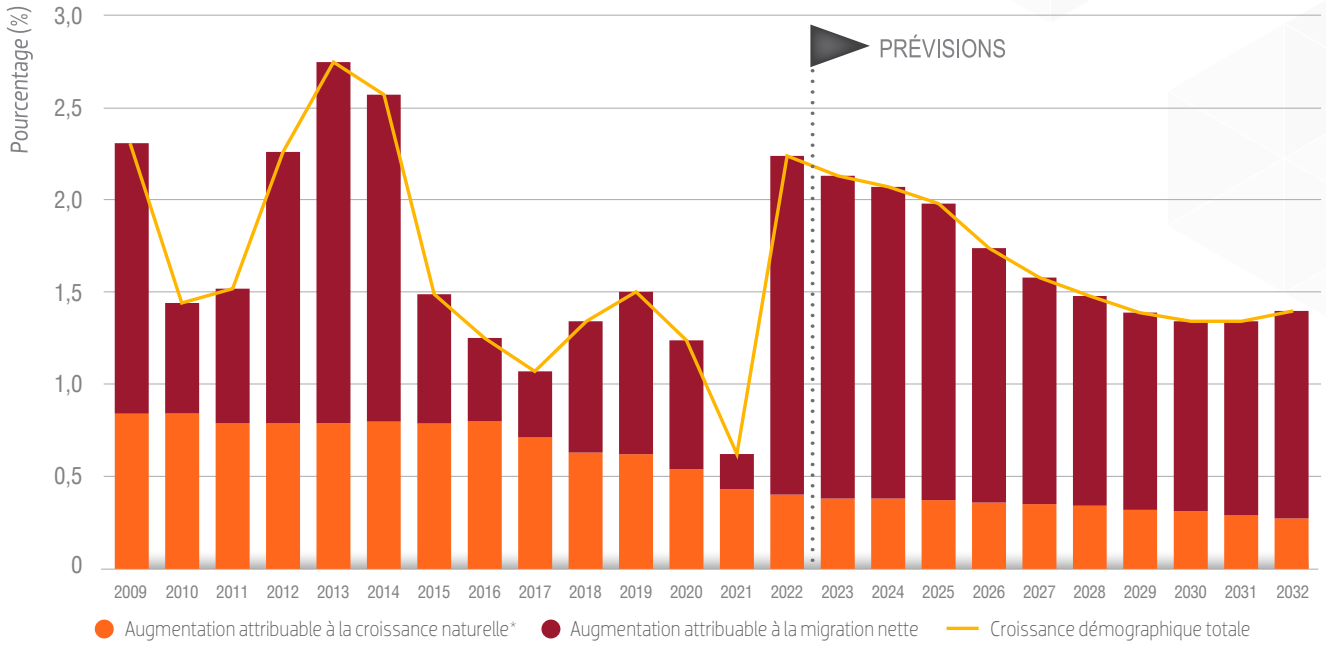

* Le **taux d'accroissement naturel de la population** désigne l'accroissement qui se produit quand le nombre de naissances dépasse celui des pertes de vie, ce qui donne un taux positif ou négatif.

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)

l'Alberta est généralement considérée comme une province où le coût de la vie est moins cher qu'ailleurs. Les chiffres resteront positifs tout au long de la décennie, mais reculeront légèrement par rapport aux sommets actuels.

La forte migration internationale, en particulier chez les personnes appartenant aux classes d'âge de forte activité et en âge d'avoir des enfants, contribuera à maintenir le taux d'accroissement naturel de l'Alberta au-dessus de zéro pendant la période de prévision. Même si ce taux sera de 0,27 % d'ici 2032, il sera tout de même de moitié inférieur à celui enregistré en 2020 seulement.

Le taux de croissance démographique globale de l'Alberta devrait rester nettement positif (entre 1 % et 2 %) tout au long de la période de prévision, mais il sera presque exclusivement alimenté par les cibles élevées en matière d'immigration.

La figure 4 montre les différents facteurs exerçant une influence sur la croissance démographique en Alberta pendant la période de prévision.

PRÉVISIONS PAR SECTEUR

Les sections suivantes présentent les prévisions relatives aux marchés du travail des secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle dans la province.

Le système d'IMT de ConstruForce effectue le suivi de l'offre et tient compte des variations en matière de population active disponible, notamment les départs à la retraite, les nouveaux venus[2] et la mobilité nette[3].

ConstruForce évalue les conditions du marché pour 34 métiers et professions du secteur de la construction à l'aide d'un système de cotes d'équilibre qui regroupe les mesures des variations de l'emploi, du chômage et de la mobilité nette, et les rajustements en fonction des commentaires du secteur. Les cotes englobent les conditions du marché du travail des secteurs résidentiel et non résidentiel propres à chaque province compte tenu de l'activité de construction actuelle et prévue. De plus, des hypothèses sur la croissance économique et démographique provinciale, les nouveaux venus au sein de la population active et les cycles de migration (interprovinciale et internationale) font partie du scénario prévisionnel et sont incluses dans les cotes d'équilibre.

Les cotes d'équilibre pour certains métiers ont été supprimées en raison de la petite taille du bassin de main-d'œuvre (moins de 100 travailleurs) et de la fiabilité statistique limitée au moment de l'évaluation des conditions du marché du travail au niveau du secteur. Certains métiers sont également exclus, car ils ne participent pas en général au secteur évalué (p. ex. chaudronniers et mécaniciens de chantier dans le secteur résidentiel, et gestionnaires et rénovateurs en construction domiciliaire dans le secteur non résidentiel).

Pour l'Alberta, des cotes d'équilibre ont été attribuées à 23 métiers et professions du secteur résidentiel et à 32 métiers et professions du secteur non résidentiel.

[2] On calcule le nombre de **nouveaux venus** en se basant sur la proportion habituelle de travailleurs de la province qui se joignent à la population active du secteur de la construction. L'estimation prévue pour l'ensemble de la période de prévision est fondée sur l'hypothèse selon laquelle le secteur de la construction pourra recruter ce groupe de travailleurs malgré la concurrence exercée par les autres secteurs.

[3] La **mobilité nette** fait référence aux déplacements de la main-d'œuvre au sein de la population active locale de la construction. La mobilité vers le marché illustre l'arrivée au sein de la population active de travailleurs du secteur provenant de l'extérieur de la province ou bien de travailleurs provenant d'autres secteurs d'activité. Bon nombre de membres de ce groupe quitteront rapidement la province lorsque l'emploi diminuera : il s'agit de la mobilité vers l'extérieur.

SECTEUR DE LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

Après une augmentation en 2021 pour la première fois depuis plusieurs années, l'emploi dans le secteur résidentiel a connu un nouvel essor en 2022 avec 1 340 travailleurs supplémentaires. Cette hausse de l'emploi était entièrement soutenue par l'activité du secteur de la construction de nouvelles habitations. Les mises en chantier ont atteint plus de 37 000 unités, favorisées à la fois par des taux de financement bas et une vague de migration intérieure positive. Les dépenses pour les activés de rénovation n'ont que légèrement augmenté (+1 %).

Les mises en chantier devraient diminuer par rapport au sommet de 2022 en raison de l'augmentation des taux de financement et des difficultés liées à l'abordabilité qui créeront une certaine pression à la baisse pendant la majeure partie de la période de prévision. Les investissements dans les activités de rénovation resteront quant à eux stables à court terme, les gens choisissant de moderniser leur logement plutôt que d'investir dans une nouvelle habitation.

L'emploi total dans le secteur résidentiel atteindra un sommet en 2023, avec plus de 61 000 travailleurs, dont 62 % travailleront dans le secteur des nouvelles habitations. Il devrait perdre entre 1 % et 2 % de façon continue pendant le reste de la période de prévision. Ces baisses toucheront en particulier l'emploi dans le secteur des nouvelles habitations : en effet, ce segment devrait perdre de 900 à 1 000 travailleurs par an jusqu'en 2031 et presque 7 000 (-19 %) sur l'ensemble de la période de prévision. L'emploi dans le secteur de la rénovation chutera quant à lui en 2023 et en 2024 avant de connaître une série ininterrompue d'augmentations pendant le reste de la période de prévision. Il devrait compter 165 travailleurs de plus (+1 %) d'ici 2032. Le secteur de l'entretien résidentiel enregistrera une série d'augmentations modestes jusqu'en 2032 et gagnera 540 travailleurs (+9 %) par rapport à 2022.

L'emploi dans l'ensemble du secteur de la construction résidentielle reculera d'ici 2032, avec près de 6 300 travailleurs en moins (-10 %) par rapport à 2022.

Il convient de noter que les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour doubler le nombre de nouvelles habitations construites au Canada au cours des dix prochaines années n'ont pas été pris en compte dans cette analyse.

La figure 5 illustre les tendances en matière d'investissements dans les activités de rénovation et de construction de nouvelles habitations pour le secteur résidentiel.

Figure 5 : Investissement dans la construction résidentielle, Alberta

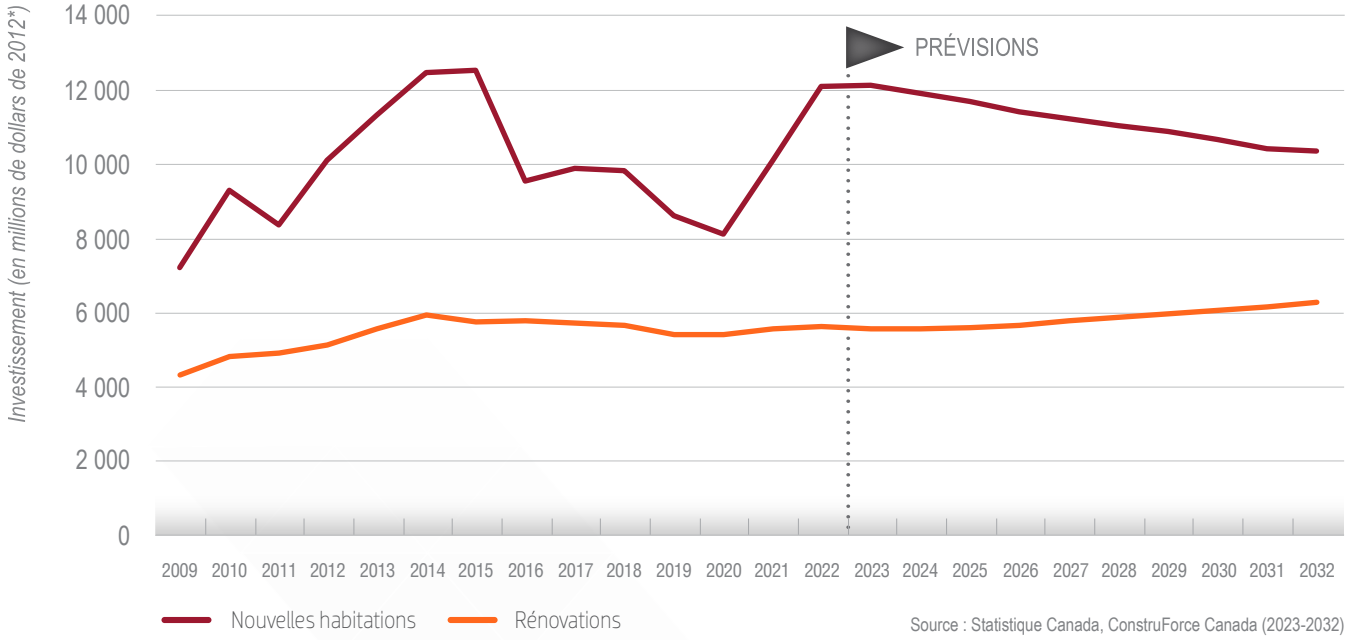

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)

* **En millions de dollars de 2012** indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

COTES D'ÉQUILIBRE, RISQUES ET MOBILITÉ DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL

Le tableau 1 montre le resserrement des conditions du marché du travail en 2022, favorisé par la demande au chapitre des nouvelles habitations et de la rénovation, et compliqué par une réduction de la participation de la population active.

Même si la demande de nouvelles habitations devrait diminuer en 2023, les besoins dans le secteur de la construction resteront élevés en raison de retards dans les travaux. L'augmentation attendue des activités de rénovation, due à la hausse des prix des nouvelles habitations, maintiendra la pression sur la plupart des métiers à court terme. Les marchés devraient s'équilibrer à moyen terme, lorsque la demande de nouvelles habitations ralentira et que les mises en chantier commenceront à suivre les tendances de formation de ménages[4].

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

1 Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts actuellement. Il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.

2 Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts.

3 La disponibilité de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur le marché local peut être modifiée par de grands projets, des fermetures d'usine ou d'autres hausses de la demande à court terme. Il se peut que les employeurs se livrent concurrence pour attirer les travailleurs qu'il leur faut. Les modèles établis de recrutement et de mobilité suffisent à répondre aux besoins en main-d'œuvre.

4 Il n'y a pas, en général, de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux qui pourraient répondre à une augmentation de la demande. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires. Il se peut que le recrutement et la mobilité aillent au-delà des sources et des pratiques traditionnelles.

5 Il n'y a pas de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux pour répondre à la demande actuelle, de sorte que des projets ou la production pourraient être retardés ou reportés. Il existe une demande excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend jusqu'à des marchés lointains.

[4] La **formation de ménages** fait référence au changement dans le nombre de ménages (personnes habitant sous un même toit ou occupant des logements séparés) d'une année à l'autre. Cette donnée exprime la conversion de la croissance démographique en demande de nouvelles habitations.

Tableau 1 : Cotes d'équilibre du secteur résidentiel, Alberta

MÉTIERS ET PROFESSIONS – SECTEUR RÉSIDENTIEL	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Briqueteurs-maçons	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Charpentiers-menuisiers	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Finisseurs de béton	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Évaluateurs en construction	5	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Électriciens	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Poseurs de revêtements d'intérieur	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Monteurs d'installations au gaz	5	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Vitriers	4	4	3	3	2	3	3	3	2	2	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Gestionnaires et rénovateurs en construction domiciliaire	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Calorifugeurs	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plombiers	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Couvreurs et poseurs de bardeaux	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tôliers	5	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Carreleurs	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Source : ConstruForce Canada

SECTEUR DE LA CONSTRUCTION NON RÉSIDENTIELLE

Les besoins dans le secteur de la construction non résidentielle en Alberta ont augmenté de près de 3 800 travailleurs en 2022, notamment en raison d'importantes hausses sur le plan des travaux d'entretien industriel. L'emploi devrait diminuer de façon modérée jusqu'en 2026, conformément au calendrier des grands projets. Les années suivantes afficheront une hausse progressive de l'emploi, favorisée par des investissements dans la construction d'immeubles commerciaux et institutionnels, par la phase 2 du projet d'expansion de Dow Chemical, par la proposition de construction d'un aréna pour les Flames de Calgary (non approuvée à ce jour) ainsi que par d'autres projets d'infrastructures.

Le retour de la hausse des investissements dans le secteur des sables bitumineux occupera une place importante à moyen terme. Après des années de recul, les nouveaux investissements dans le secteur pétrolier et gazier ont connu un léger rebond en 2021 en raison d'une nouvelle diversification des investissements et d'une hausse dans les travaux d'entretien industriel. Cette tendance s'est poursuivie en 2022 et devrait rester à la hausse jusqu'en 2025.

Les prévisions pour le reste du secteur non résidentiel restent majoritairement inchangées tout au long de la période de prévision. Une légère chute des investissements à court terme sera suivie par des hausses progressives, mais durables, à moyen et long terme pendant la période de prévision.

Les investissements dans la construction d'ouvrages de génie civil ont augmenté en 2022, stimulés par la hausse des investissements dans le secteur pétrolier et gazier, la construction d'installations de production d'électricité et les projets de pipelines, sans oublier d'importants investissements dans des systèmes légers sur rail à Calgary et à Edmonton. Ils connaîtront ensuite un déclin modéré jusqu'en 2025, plusieurs grands projets touchant à leur fin, notamment le prolongement du pipeline de Trans Mountain, le réseau de communication de Telus ainsi que des projets mis en place dans le cadre du budget consacré aux infrastructures de la province. Tandis que ces projets s'achèveront, un cycle haussier général commencera, la conjoncture économique générale et la hausse de la demande dans le secteur pétrolier et gazier poussant les niveaux d'investissements vers le haut.

Parallèlement, les investissements dans la construction d'immeubles ICI devraient suivre une tendance à la baisse similaire en 2023, l'ensemble des investissements étant ralentis par la chute des investissements dans les infrastructures publiques dans les domaines de l'éducation et de la santé. Les investissements devraient repartir à la hausse en 2024 et pour la majeure partie du reste de la période de prévision, en particulier dans le secteur de la construction d'immeubles commerciaux, où une tendance à la hausse sera soutenue par de grands projets tels que la proposition de construction d'un nouvel aréna pour les Flames de Calgary et la transformation du centre Arts Commons de Calgary.

La croissance dans la construction d'immeubles industriels et institutionnels sera plus modérée au cours de la période de prévision, le premier segment étant alimenté par des projets importants comme le complexe de production d'hydrogène carboneutre d'Air Products et le projet d'agrandissement Path2Zero de Dow Chemical.

La figure 6 présente les prévisions en matière d'investissements dans la construction d'immeubles ICI et d'ouvrages de génie civil.

Les besoins en main-d'œuvre dans le secteur non résidentiel suivront le calendrier prévu des grands projets pendant la période de prévision et augmenteront de 1 800 travailleurs d'ici 2032, soit 2 % de plus par rapport à 2022. Une augmentation notable de l'emploi dans le secteur de la construction d'immeubles ICI

Figure 6 : Investissement dans la construction non résidentielle, Alberta

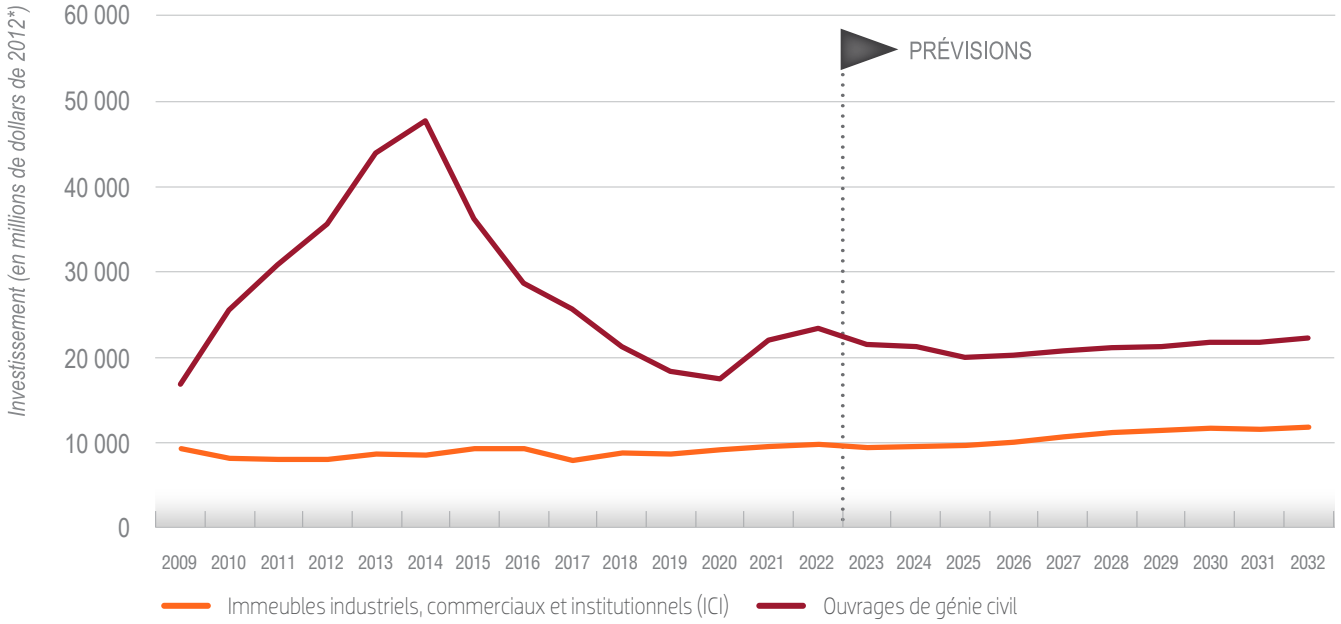

* **En millions de dollars de 2012** indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)

(+2 700 travailleurs, soit +10 %) et dans celui des sables bitumineux (+1 900 travailleurs, soit +21 %) sera à l'origine de cette hausse. Ces augmentations se combineront pour compenser largement une perte de 3 000 travailleurs dans le secteur de l'entretien. L'emploi dans le secteur de la construction d'ouvrages de génie civil demeurera en grande partie inchangé pendant la période de prévision.

Le tableau 2 présente une estimation des fluctuations (en pourcentage) de l'emploi en construction non résidentielle par secteur pendant trois périodes : à court terme (de 2023 à 2025), à moyen terme (de 2026 à 2028), et à long terme (de 2029 à 2032).

Tableau 2 : Changements touchant l'emploi par secteur dans la construction non résidentielle, Alberta

SECTEUR		% CHANGEMENT De 2023 à 2025	% CHANGEMENT De 2026 à 2028	% CHANGEMENT De 2029 à 2032
Emploi total dans le secteur non résidentiel		-1 %	3 %	0 %
Immeubles ICI*	Immeubles industriels	-4 %	1 %	-3 %
	Immeubles commerciaux, institutionnels et gouvernementaux	-2 %	16 %	2 %
Ouvrages de génie civil	Routes et ponts	-9 %	5 %	7 %
	Génie industriel lourd	23 %	7 %	1 %
	Autres projets de génie civil	-19 %	4 %	-7 %
Entretien		-2 %	-6 %	1 %

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)
* industriels, commerciaux, institutionnels

CONSTRUCTION DANS LE SECTEUR DES SABLES BITUMINEUX

En 2020, du fait de réductions dans les budgets d'immobilisations globaux, l'investissement de maintien a été insuffisant pour maintenir pleinement le stock de capital productif existant, ce qui a entraîné une déformation du capital net dans le secteur de la production de pétrole non classique. L'investissement de maintien a augmenté en 2021 et représentait la majeure partie de l'investissement dans le secteur. La capacité de production étant absorbée par la demande croissante à court terme, l'investissement de maintien devrait reprendre et progresser parallèlement à la hausse des investissements dans les nouveaux projets d'immobilisations pendant la période de prévision.

Si, en 2021 et 2022, les nouveaux investissements sont restés faibles par rapport à ce que l'on a connu dans le passé, la figure 7 montre une reprise prévue entre 2024 et 2027 qui accroîtra la capacité plus tard pendant la période de prévision. La hausse de la demande en pétrole canadien, liée à la guerre en cours en Ukraine, devrait éroder toute capacité excédentaire actuelle, ce qui pourrait entraîner une hausse des nouveaux investissements. Toutefois, des préoccupations relativement à la transition vers des combustibles non fossiles devraient modérer les flux d'investissement.

La volatilité des travaux liés à l'entretien et aux fermetures d'usines est propre au secteur de l'exploitation des sables bitumineux. Selon le nombre et le type de projets prévus, cette volatilité peut engendrer des difficultés importantes sur le marché du travail en raison de pics saisonniers de demande marqués pendant des semaines ou mois sur une année. Les besoins liés aux grands travaux d'entretien et de fermeture d'usines en 2023 et les années

Figure 7 : Investissement dans le secteur des sables bitumineux de l'Alberta – construction, machines et matériel (en millions de dollars de 2012*)

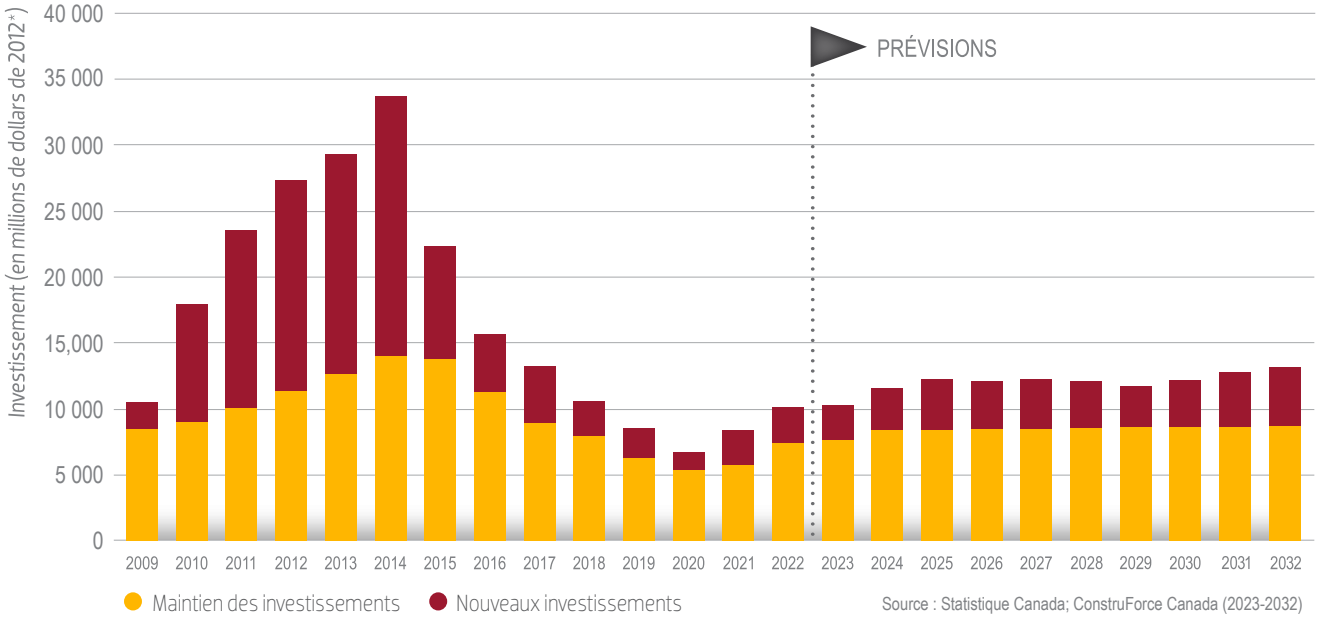

* **En millions de dollars de 2012** indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

Remarque : l'investissement présenté dans ce graphique comprend la valeur des machines et du matériel.

suivantes seront un facteur déterminant au chapitre de la demande de main-d'œuvre dans ce secteur, les besoins les plus importants étant concentrés dans les périodes de pointe du printemps et de l'automne. Les besoins en main-d'œuvre visent des travailleurs possédant de l'expérience dans le secteur industriel et des compétences spécialisées dans un certain métier ou une profession donnée, p. ex. :

- les chaudronniers;
- les briqueteurs-maçons (matériaux réfractaires);
- les charpentiers-menuisiers (monteurs d'échafaudages industriels);
- les conducteurs de grues tout terrain;
- les calorifugeurs;
- les monteurs de charpentes métalliques;
- les mécaniciens de chantier (mécaniciens industriels);
- les tuyauteurs;
- les contremaîtres;
- les soudeurs d'alliages.

Le recours à des travailleurs provenant de l'extérieur de la province sera nécessaire pour répondre à la demande prévue pour les travaux d'entretien pendant les périodes de pointe, mais des difficultés de recrutement sont attendues. Pour attirer des travailleurs hautement spécialisés, l'Alberta devra faire face à la concurrence d'autres provinces, en particulier l'Ontario et la Colombie-Britannique, où de grands projets d'immobilisations prévus entraîneront de forts besoins à court terme.

De grands travaux d'entretien industriel dans d'autres régions s'ajouteront à cela.

COTES D'ÉQUILIBRE, RISQUES ET MOBILITÉ DANS LE SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

Le tableau 3 montre que les conditions du marché étaient tendues pour presque tous les métiers et professions en 2022, la plupart atteignant une cote d'équilibre de « 4 » et certains, de « 5 ». On remarquera des courants divergents en 2023, alors que certains grands projets s'achèveront tandis que les travaux se poursuivront au complexe de production d'hydrogène carboneutre d'Air Products et que le projet d'agrandissement Path2Zero de Dow Chemical commencera.

Malgré un ralentissement dans la construction de routes et d'autoroutes et les projets de services publics en 2024, les travaux de transport collectif en cours ainsi que les projets d'Air Products et de Dow Chemical contribueront à soutenir l'emploi et à resserrer les marchés pour certains métiers. Un retour à des conditions de marché globalement équilibrées est attendu par la suite.

La conversion généralisée des immeubles ICI vers une plus grande utilisation de l'électricité pour le chauffage et la climatisation est exclue du présent rapport, car ces efforts en sont encore à leurs débuts et n'ont eu qu'une incidence mineure sur l'ensemble des marchés du travail de la construction. Au fur et à mesure que ces efforts s'intensifieront, ils seront intégrés aux prochains rapports sur les prévisions de ConstruForce Canada.

Tableau 3 : Cotes d'équilibre du secteur non résidentiel, Alberta

MÉTIERS ET PROFESSIONS – SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Chaudronniers	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Briqueteurs-maçons	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Charpentiers-menuisiers	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Finisseurs de béton	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Évaluateurs en construction	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction	4	4	4	3	4	4	3	3	3	3	3
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Grutiers	5	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Foreurs et dynamiteurs	3	4	4	3	3	4	3	3	3	3	3
Monteurs de lignes électriques et de câbles	3	5	4	3	3	4	3	3	3	3	3
Électriciens	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Poseurs de revêtements d'intérieur	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Vitriers	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	4	4	3	3	3	2	3	3	3	2	3
Mécaniciens d'équipement lourd	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3

suite à la page suivante

Tableau 3 : Cotes d'équilibre du secteur non résidentiel, Alberta (suite)

MÉTIERS ET PROFESSIONS – SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Techniciens et mécaniciens d'instruments industriels	4	3	3	3	2	3	3	3	3	3	3
Calorifugeurs	4	4	3	3	2	3	3	3	3	3	3
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	4	3	3	3	3	3	3	3	3	2	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	4	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3
Plombiers	4	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Couvreurs et poseurs de bardeaux	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tôliers	3	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	5	4	4	3	2	3	3	3	3	3	3
Carreleurs	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	4	3	2	2	3	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Source : ConstruForce Canada

CONSTITUER UNE POPULATION ACTIVE DURABLE

POPULATION ACTIVE DISPONIBLE

Le recul du marché de la construction albertain par rapport aux sommets atteints en 2014 a poussé de nombreux travailleurs à quitter le secteur ou la province. La perte de travailleurs s'est intensifiée en 2020 en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 ainsi que de l'instabilité du marché pétrolier et gazier en début d'année. La population active du secteur de la construction de la province a diminué de près de 6 % entre 2019 et 2022, ce qui a contribué à la baisse du taux de chômage, qui a chuté à près de 5 % en 2022.

Les données montrent que cette diminution a été plus marquée dans le principal groupe d'âge actif, soit celui des personnes âgées de 25 à 55 ans. Certains de ces travailleurs, mais pas la totalité, devraient réintégrer la population active. Or, la perte de travailleurs expérimentés – s'ils tardent à revenir ou décident de prendre leur retraite – pourrait avoir des répercussions durables. En raison de leurs compétences, ils ne peuvent pas être facilement remplacés par des travailleurs ayant peu d'expérience. Il est probable que les difficultés de recrutement augmentent en 2023 et qu'il soit nécessaire de mettre davantage l'accent sur le recrutement et la formation.

L'Alberta devrait connaître une forte croissance démographique au cours de la prochaine décennie, en grande partie grâce à sa population plus jeune et à son attractivité pour les nouveaux arrivants au Canada. Cependant, malgré cette population relativement jeune, on estime que le secteur de la construction de l'Alberta devra remplacer environ 38 200 travailleurs (soit 21 % de la population active actuelle), qui devraient prendre leur retraire d'ici 2032.

La figure 8 résume l'évolution estimative de la population active du secteur de la construction pendant la période de prévision.

DIVERSIFICATION DE LA POPULATION ACTIVE

APPRENTISSAGE

L'apprentissage est une source de main-d'œuvre essentielle au secteur de la construction. Les nouvelles inscriptions dans les 25 principaux programmes de métiers de l'Alberta ont diminué de 57 % de 2014 à 2019. Il s'agit d'une diminution non négligeable comparativement à l'emploi dans le secteur de la construction, qui a baissé de seulement 19 % au cours de la même période. Tout comme les nouvelles inscriptions, le nombre d'apprentis achevant leur formation était en baisse en 2020, même si cette diminution était plus modérée (voir la figure 9). Les nouvelles inscriptions diminuent plus rapidement que l'emploi dans les métiers. Il y a donc un risque que le nombre de nouveaux compagnons certifiés ne suffise pas à répondre aux besoins en main-d'œuvre à long terme. Certains métiers, notamment ceux de chaudronnier, de technicien d'équipement lourd, de monteur de charpentes métalliques (barres d'armature), de mécanicien en réfrigération et en climatisation, de tôlier et de monteur de gicleurs, ont connu une augmentation des nouvelles inscriptions au cours de la dernière décennie.

Figure 8 : Changements dans la population active du secteur de la construction, Alberta

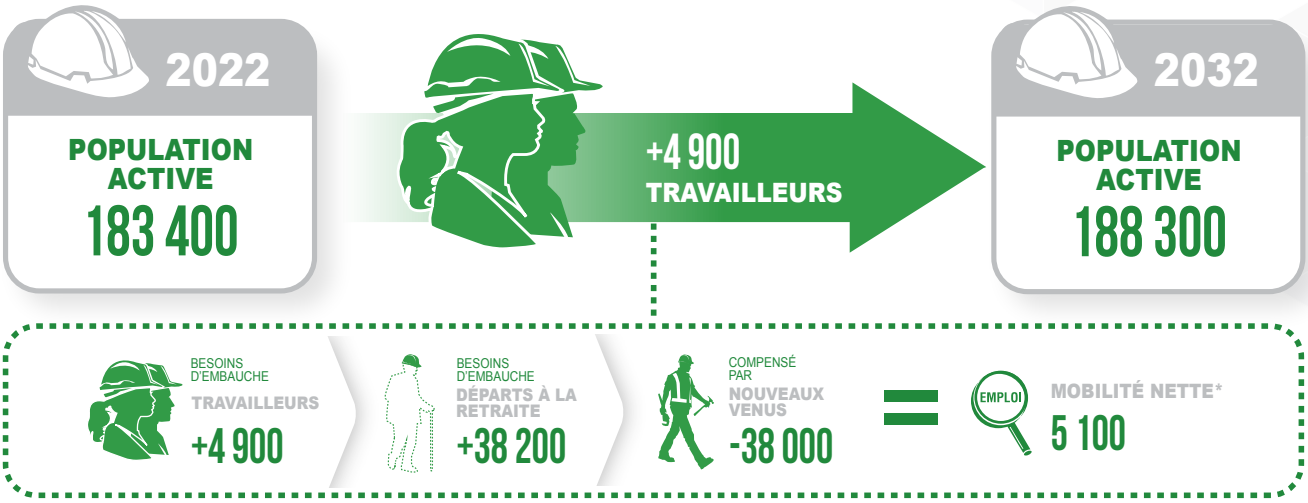

* **La mobilité nette** fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : ConstruForce Canada

Figure 9 : Nouvelles inscriptions aux programmes d'apprentissage, certifications et emploi dans les métiers, Alberta

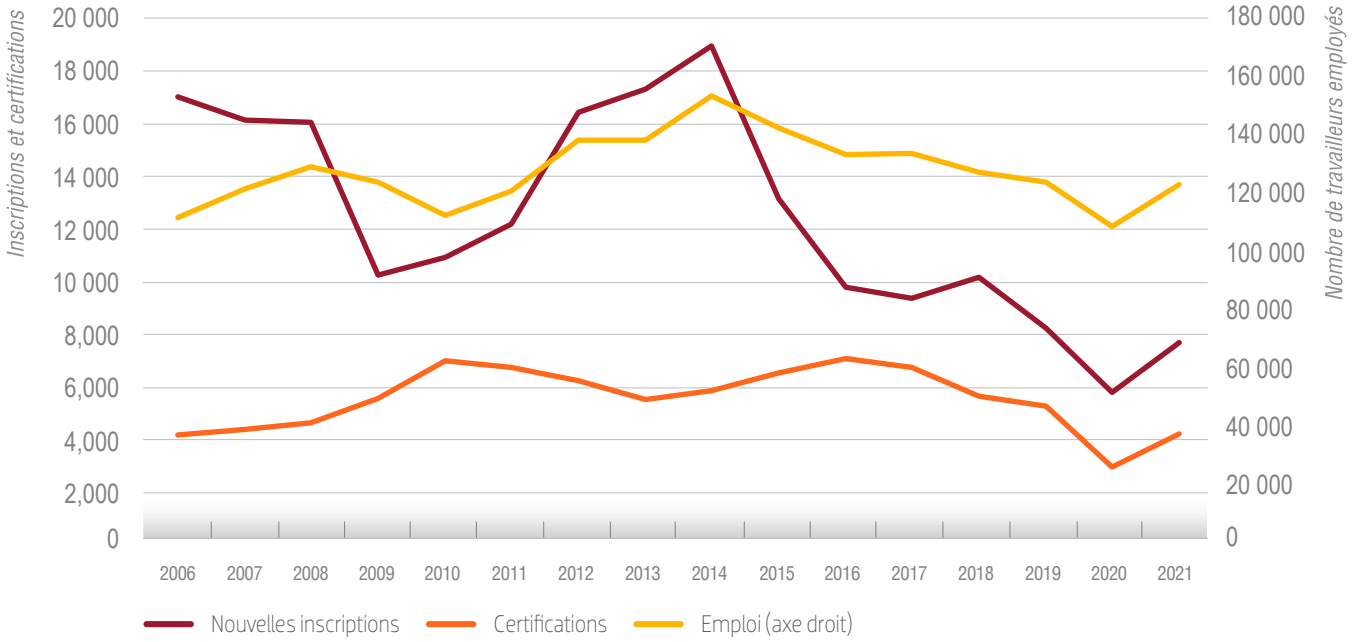

Source : ConstruForce Canada

Le tableau 4 présente une ventilation des besoins prévus en main-d'œuvre certifiée par métier pour répondre à la croissance de l'emploi et aux besoins de remplacement du secteur de la construction pendant la période de prévision. Selon les prévisions concernant les nouvelles inscriptions, plusieurs métiers risquent de connaître une pénurie de nouveaux compagnons d'ici 2032. Ces métiers comprennent les soudeurs, les charpentiers-menuisiers, les briqueteurs-maçons, les techniciens de lignes électriques, les couvreurs, les calorifugeurs (chaleur et froid), les électriciens de construction, les techniciens d'instruments industriels, les mécaniciens industriels, les vitriers, les chaudronniers, les opérateurs de treuil (camion-grue), les tôliers, les techniciens d'équipement lourd et les opérateurs de treuil (tête de puits).

GROUPES DE TRAVAILLEURS SOUS-REPRÉSENTÉS

En raison notamment de la baisse des taux de fécondité et de la réduction de la taille des familles au Canada depuis plus de trois décennies, la part des jeunes canadiens pouvant entrer dans la population active diminue depuis plusieurs années. Avec le départ à la retraite de la génération du baby-boom au cours de la prochaine décennie, la concurrence pour attirer de jeunes travailleurs sera féroce. Pour atténuer les répercussions de cette évolution démographique, le secteur de la construction doit diversifier son recrutement. Ainsi, le secteur doit recruter plus de personnes appartenant à des groupes traditionnellement sous-représentés dans la population active actuelle, notamment les femmes, les Autochtones et les nouveaux arrivants.

Tableau 4 : Demande de certification en construction estimée et cible prévue de nouveaux venus par métier, Alberta, 2023 à 2032

Métier	Total des demandes de métier certification – construction	Cible de nouvelles inscriptions – construction	Risque lié à l'offre d'apprentis certifiés – tous les secteurs
Soudeur	1 563	4 567	●
Charpentier-menuisier	6 015	22 106	●
Briqueteur-maçon	299	740	●
Technicien de lignes électriques	542	962	●
Couvreur	308	955	●
Calorifugeur (chaleur et froid)	593	2 497	●
Électricien de construction	9 194	22 540	●
Technicien d'instruments industriels et contrôle	190	532	●
Mécanicien industriel	307	635	●
Vitrier	217	556	●
Chaudronnier	565	2 237	●
Opérateur de treuil (camion-grue)	208	724	●
Tôlier	726	2 322	●
Technicien d'équipement lourd (hors route)	808	1 925	●
Opérateur de treuil (tête de puits)	240	639	●
Opérateur de treuil (grue-tour)	29	87	●
Monteur d'installations au gaz	86	215	●
Tuyauteur et monteur d'appareils de chauffage	612	4 382	●
Monteur de charpentes métalliques (barres d'armature)	82	998	●
Monteur de charpentes métalliques (fer structural/ornemental)	63	449	●
Conducteur de grue mobile	175	385	●
Plombier	1 890	4 178	●
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	450	912	●
Technicien d'équipement lourd (hors route)	77	111	●
Poseur de gicleurs	35	109	●

Source : ConstruForce Canada

● Le nombre de certifications requises dépasse le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
● Le nombre de certifications requises concorde avec le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
● Le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés dépasse le nombre de certifications requises

En 2022, environ 37 490 femmes travaillaient dans le secteur de la construction albertain : 32 % étaient en poste sur les chantiers (directement dans les projets de construction), tandis que les 68 % restants travaillaient hors chantier, principalement dans des postes administratifs et de gestion. Des 174 700 travailleurs de métier œuvrant dans le secteur, les femmes ne représentaient que 7 % voir la figure 10).

Les quelque 12 130 femmes de métier de l'Alberta travaillent dans l'ensemble des secteurs de la construction. Néanmoins, du fait de la nature des travaux dans la province, la part des femmes est plus importante dans le secteur résidentiel (7,5 % de tous les travailleurs de métier). Sur l'ensemble des segments, la représentation des femmes est la plus élevée dans l'entretien résidentiel, où elles représentent 9,5 % de la main-d'œuvre (voir la figure 11). Les cinq principaux métiers et professions dans lesquels les femmes ont tendance à travailler sont les suivants : aides de soutien des métiers et manœuvres en construction (18 % de toutes les femmes de métier), peintres et décoratrices (16 %), directrices de la construction (9 %), électriciennes (8 %) et charpentières-menuisières (6 %).

Figure 10 : Emploi détaillé en construction par genre, Alberta, 2022

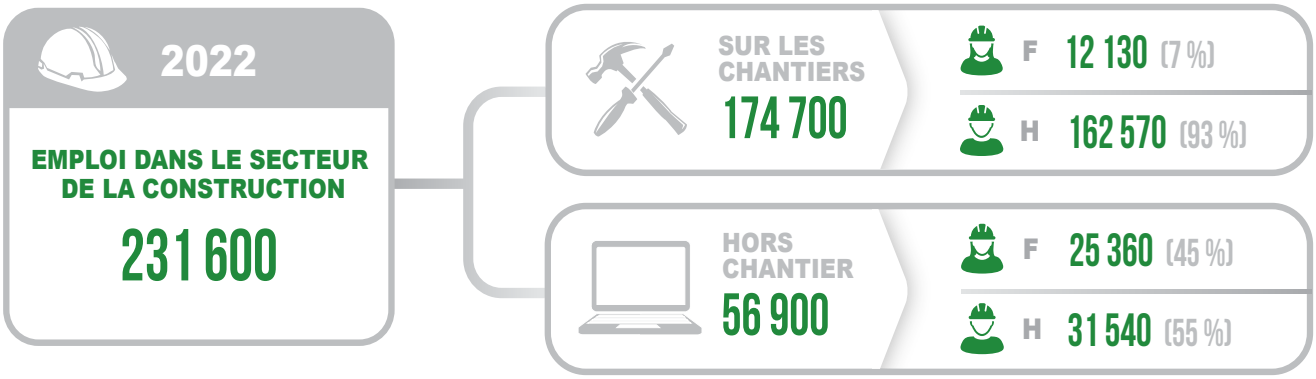

Source : Calculs de ConstruForce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de Statistique Canada.

Figure 11 : Proportion de femmes occupant des métiers et professions directement sur les chantiers, Alberta

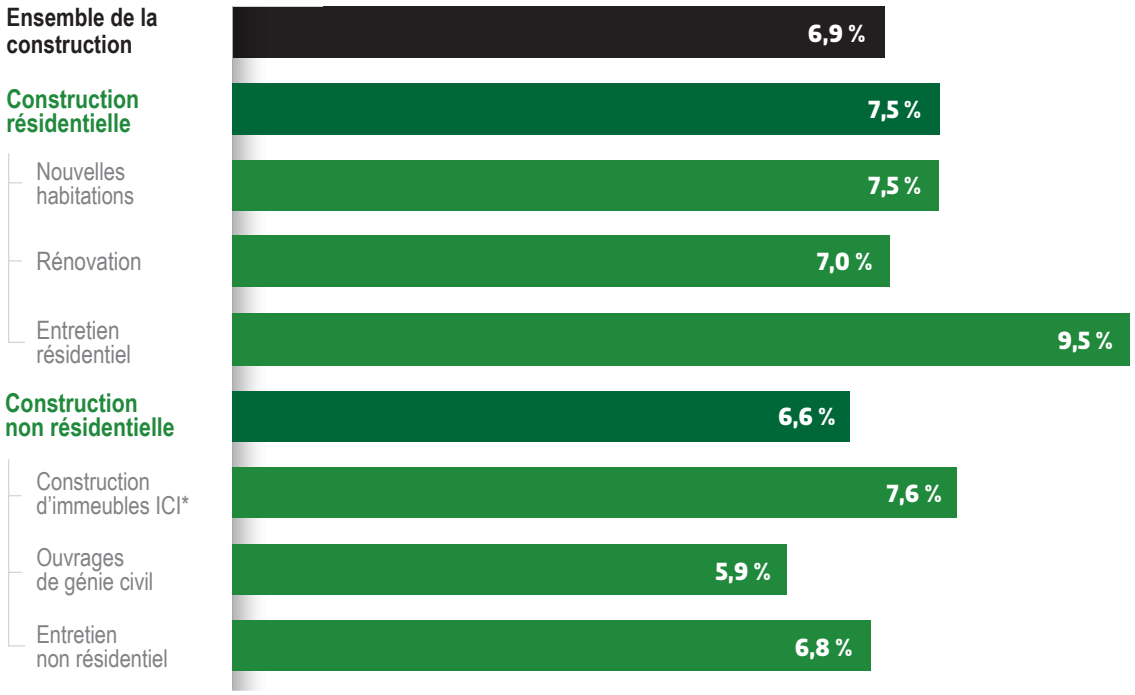

* industriels, commerciaux, institutionnels

Source : Calculs de ConstruForce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de Statistique Canada.

La population autochtone est celle qui affiche la croissance la plus rapide au Canada; elle offre donc des possibilités de recrutement pour le secteur de la construction albertain. La province est parvenue à augmenter la proportion des Autochtones dans la main-d'œuvre du secteur. En 2021, les travailleurs autochtones représentaient 6,7 % de la population active du secteur de la construction de la province, ce qui constitue une légère augmentation par rapport à la proportion de 6,5 % constatée en 2016[5]. Cette proportion est nettement supérieure à celle des Autochtones dans l'ensemble de la population active (voir le tableau 5). Au fur et à mesure que la population autochtone continuera de croître, les efforts de recrutement devront être consacrés à augmenter la part occupée par cette population dans la population active du secteur.

Le secteur de la construction de l'Alberta pourrait également puiser dans les nouveaux arrivants (immigrants) au Canada au cours de la période de prévision afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre. En raison de la baisse du taux d'accroissement naturel de la population, les immigrants sont l'unique source de croissance de la population active dans la province. Ils jouent un rôle de plus en plus important dans le renouvellement de la main-d'œuvre, la part qu'ils représentent étant passée de 19 % en 2011 à 26 % en 2021. Si la province est parvenue à attirer et à intégrer des immigrants dans sa population active, ils restent sous-représentés dans le secteur de la construction. En effet, la part des immigrants dans la population active du secteur de la construction était de 19 % en 2021, ce qui est nettement inférieur à la part qu'ils représentaient dans l'ensemble de la population active de la province (voir la figure 12).

Selon les tendances antérieures en matière d'établissement, la province devrait accueillir 639 580 nouveaux immigrants internationaux entre 2023 et 2032. Étant donné que ces personnes représenteront une proportion de plus en plus importante du principal groupe d'âge actif de la province, le secteur de la construction devra accroître ses efforts pour s'assurer de recruter sa part de nouveaux arrivants au sein de la population active.

Tableau 5 : Représentation des Autochtones au sein de la main-d'œuvre du secteur de la construction de la province, Alberta

Secteur		Autochtones	Non autochtones	Total	Proportion d'Autochtones (en %) au sein de la main-d'œuvre totale
Construction	2016	15 480	220 890	236 370	6,5 %
	2021	14 065	196 295	210 355	6,7 %
Tous les secteurs	2016	114 535	2 148 400	2 262 935	5,1 %
	2021	120 475	2 104 450	2 224 920	5,4 %

Source : Les calculs de ConstruForce Canada sont fondés sur le Recensement de la population de 2016 et de 2021 de Statistique Canada.

Figure 12 : Proportion d'immigrants (en %) au sein de la population active en construction, 2021

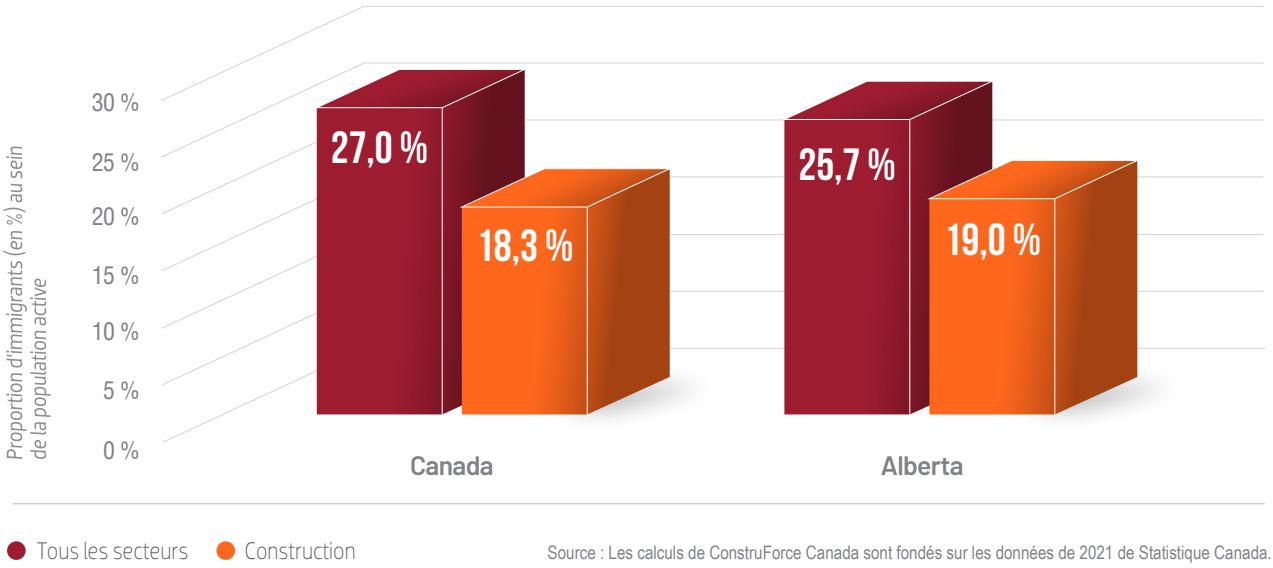

Source : Les calculs de ConstruForce Canada sont fondés sur les données de 2021 de Statistique Canada.

[5] Statistique Canada, Recensement de 2021, demande de données personnalisées.

CONCLUSIONS ET RÉPERCUSSIONS

Le secteur de la construction a encore connu une belle année en 2022. La croissance dans les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle a contribué à propulser les investissements globaux 8 % au-dessus des niveaux de 2021. La reprise ne devrait pas durer cependant, d'une part, car les investissements dans la construction de nouvelles habitations seront freinés par la hausse des taux d'intérêt et, d'autre part, car le secteur non résidentiel ralentira après l'achèvement de plusieurs grands projets.

L'emploi dans le secteur résidentiel albertain devrait atteindre un sommet en 2023, plus de 62 % de sa main-d'œuvre travaillant dans la construction de nouvelles habitations. Par la suite, des baisses comprises entre 1 % et 2 % par année s'installeront. Au cours de la période de prévision, l'emploi dans la construction de nouvelles habitations devrait diminuer de près de 7 000 travailleurs, tandis que l'emploi dans les activités de rénovation augmentera légèrement.

En 2022, le secteur non résidentiel a été soutenu par des projets pétrochimiques, de production d'électricité, de pipelines, de transport collectif et de construction de routes, sans oublier une hausse au chapitre des travaux d'entretien industriel. Bien que ce secteur restera solide en 2023, l'emploi global reculera modérément jusqu'en 2026, suivant le calendrier des grands projets.

En 2023, les travaux d'entretien prévus dans le secteur de la construction industrielle lourde (activités d'entretien et de fermeture d'usines) entraîneront encore une fois de grandes difficultés sur le marché, en raison d'importants besoins en main-d'œuvre saisonniers, essentiellement au printemps et à l'automne, ainsi que d'une forte demande pour des métiers et professions en particulier, notamment les chaudronniers, les tuyauteurs, les conducteurs de grues tout terrain, les monteurs d'échafaudages et les soudeurs spécialisés.

Si une croissance modeste est prévue pendant la période de prévision, le secteur devra continuer d'accorder une attention particulière au vieillissement de la main-d'œuvre et au départ à la retraite prévu de 38 200 travailleurs (soit 21 % de la population active actuelle), ce qui représente une perte importante de compétences et d'expérience.

Le modèle prévisionnel fondé sur des scénarios mis au point par ConstruForce Canada pour évaluer les conditions futures du marché de l'emploi constitue un puissant outil de planification que le secteur, les gouvernements et les autres intervenants peuvent utiliser pour effectuer le suivi des conditions du marché du travail et repérer d'éventuels points de pression. Les conditions prévues en ce qui concerne les marchés du travail reflètent les prévisions actuelles quant au prix du pétrole à long terme ainsi que les hypothèses du secteur sur l'investissement dans des projets d'immobilisation. Tout changement à ces hypothèses constitue un risque pouvant entraîner des variations des conditions du marché du travail.

LES DONNÉES LES PLUS DÉTAILLÉES ET LES PLUS COMPLÈTES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AU CANADA SONT AFFICHÉES À

www.previsionsconstruction.ca

Un site conçu par l'industrie pour l'industrie

Tableaux et graphiques personnalisés à partir :

- de données sur une trentaine de métiers et professions par province pour les dix prochaines années
- de données macro-économiques et de données relatives aux investissements et
- des principaux indicateurs économiques, des investissements dans le secteur et de l'état du marché du travail par province et/ou par secteur

CONSTRUFORCE® CANADA

Des données prévisionnelles à jour sont publiées en ligne à l'adresse suivante : previsionsconstruction.ca. Vous pouvez créer des rapports personnalisés sur un vaste éventail de catégories, par secteur, par métier ou par province, sur une période pouvant atteindre 10 ans.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

CONSTRUFORCE® CANADA

Tél. : 613.569.5552 | info@construforce.ca

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Financé en partie par le Gouvernement du Canada par Programme solutions pour la main-d'oeuvre sectorielle

Canada

AVRIL 2023